

Service assemblées et contentieux

**Acte n°2026-04**

## **DÉCISION**

Relative à l'autorisation de signature d'avenants pour le marché de travaux du CSP Castres.

Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU la délibération du conseil d'administration du SDIS du Tarn n°064/CA – 12/2025 du 5 décembre 2025 approuvant modifiant à titre exceptionnel les délégations du bureau et du président dans le cadre du marché de travaux du CSP Castres,

VU l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 31 mars 2026,

VU le rapport de présentation des avenants,

Considérant que le lot 11 nécessite un avenant,

Considérant que l'avenant présenté entraîne une augmentation supérieure à 5 %.

## **DÉCIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

L'avenant n°4 au lot 11 Électricité est accepté pour un montant HT de 11 779,12 €.

### **Article 2**

La nouvelle situation du marché est la suivante :

		Montant	AVE 1	AVE 2	AVE 3	AVE 4	TOTAL AVENANTS	Nouveau montant marché € HT	Variation
24080	ALBERT ET FILS	1 318 779,93 €	6 183,75	-46 263,30	0,00	880,00	-39 199,55	1 279 580,38	-2,97%
24081	FABRE ET REDON	1 129 823,88	7 663,30	30 970,00	0,00	24 019,25	62 652,55	1 192 476,43	5,55%
24082	FERRONNERIE OCCITANE	95 464,00	0,00				0,00	95 464,00	0,00%
24083	CP ENTREPRISE	199 629,19	3 933,00	0,00	7 539,00		11 472,00	211 101,19	5,75%
24084	MASSOUTIER	299 750,00	2 692,58	0,00	2 000,00		4 692,58	304 442,58	1,57%
24085	LACOMBE	62 643,14	0,00				0,00	62 643,14	0,00%
24086	AJC CARRELAGE	236 278,62	1 713,27	1 612,00	0,00		3 325,27	239 603,89	1,41%
24087	URIA ET FILS	9 510,80	0,00				0,00	9 510,80	0,00%
24088	SCOP FLAGEAT	110 464,96	974,25	-1 148,55	1 055,62	0,00	881,32	111 346,28	0,80%
24089	PEDRO BAT	47 825,00	0,00				0,00	47 825,00	0,00%
24090	SAGELEC	488 749,62 €	-5 925,00	66 160,69	0,00	11 779,12	72 014,81	560 764,43	14,73%
24091	ENR RAHOUX	511 421,98	-4 357,00	0,00			-4 357,00	507 064,98	-0,85%
24092	SAULIERE	22 210,00	0,00				0,00	22 210,00	0,00%
24093	ITAS	64 538,95 €	0,00				0,00	64 538,95	0,00%
24094	SLTP / LACLAU	1 266 799,27	12 140,50	0,00			12 140,50	1 278 939,77	0,96%
		5 863 889,34 €	25 018,65 €	51 330,84 €	10 594,62 €	36 678,37 €	123 622,48 €	5 987 511,82 €	2,11%

### Article 3

Madame la Directrice générale de THEMELIA, dans le cadre du mandat qui lui a été confié par le SDIS du Tarn ou, à défaut, l'un de ses collaborateurs dans le cadre des délégations de signature qui leur ont été consenties, est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet du SDIS après transmission au contrôle de légalité et signer les pièces afférentes.

A Albi, le 31 mars 2026

Document signé électroniquement par  
le président du conseil d'administration,

	<p><b>Michel BENOIT</b> Président 31 mars 2026</p>
---	--

### Délais et voies de recours :

**La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.**

**Le tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>**



Maître d'ouvrage : **SDIS DU TARN**

Maître d'ouvrage délégué : **THEMELIA**

**2066 – CONSTRUCTION DU CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL DE CASTRES ET DU GROUPEMENT SUD**

**MARCHÉ DE TRAVAUX N°24090 - Lot 11 : Electricité  
AVENANT N°4**

ENTRE :

THEMELIA agissant en qualité de mandataire du SDIS DU TARN,  
Sise Maison de l'Economie, 1 avenue du général Hoche - CS 73110 - 81011 ALBI CEDEX 9  
Représentée par Valérie LAUMOND, Directrice générale,  
Et désignée dans ce qui suit par les termes « THEMELIA »  
D'une part,

ET

L'entreprise **SAGELEC**  
43 rue de l'Industrie - 81100 CASTRES  
Et désignée dans ce qui suit par le terme « entreprise ou titulaire »,  
D'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

**Rappel du marché initial**

THEMELIA, en sa qualité de mandataire du SDIS DU TARN, a attribué un marché de travaux n° 24090 à l'entreprise SAGELEC pour les travaux relatifs au Lot 11 : Electricité, dans le cadre de la construction du centre de secours principal de Castres et du groupement sud.

Le montant du marché s'élève à 488 749,62 € HT.

L'avenant n°1 a été notifié le 25 juillet 2025, pour un montant de – 5 925,00 € HT.

L'avenant n°2 a été notifié le 1<sup>er</sup> octobre 2025 pour un montant de + 66 160,69 € HT.

L'avenant n°3 a été notifié le 12 février 2026 pour prolonger les délais jusqu'au 30 avril 2026.

**1 - OBJET DU PRESENT AVENANT**

Le présent avenant n°4 a pour objet prise en compte de travaux nécessaires pour le bon déroulement du projet.

## 2 – MODIFICATIONS INTEGRES PAR LE PRESENT AVENANT

Le présent avenant n°4 au marché n° 24090 a pour objet la prise en compte des modifications ci-après.

<b>objet travaux</b>	Lot 11 : Electricité
Modification éclairage vestiaires - ajout de prises - ajout poste de travail secrétariat - ajout câble antenne - contrôle accès portail - travaux lumineux	<b>11 779,12</b>

**Le montant de l'avenant n°4 représente une plus-value de 11 779,12 € HT**

## 3 – INCIDENCES FINANCIERES ET NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

Le nouveau montant du marché s'élève à :

Montant initial HT	488 749,62
Avenant n° 1	-5 925,00
Avenant n° 2	66 160,69
Avenant n° 3	0,00
Avenant n° 4	11 779,12
Total hors taxes	560 764,43
TVA 20 %	112 152,89
Total toutes taxes comprises	672 917,32
En toutes lettres	Six-cent soixante-douze-mille neuf cent dix-sept euros trente-deux centimes toutes taxes comprises
Modification de l'avenant en %	14,73%

Le présent avenant n'a aucune incidence sur les délais.

## 4 – DIVERS

Le présent avenant est passé dans les conditions définies à l'article R2194-8 du code de la commande publique : « *Le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens et à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux, sans qu'il soit nécessaire de vérifier si les conditions prévues à l'article R. 2194-7 sont remplies.* »

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

La société SAGELEC

Fait à Albi, le \_\_\_\_\_

THEMELIA,  
au nom et pour le compte du  
SDIS du Tarn



**SAGélec**  
 GARRIGUES Electricité  
 43 rue de l'industrie - 81100 CASTRES  
 Tél : 05.63.59.75.13 - mail  
 contact@sagelec-castres.fr

Envoyé en préfecture le 31/03/2026  
 Reçu en préfecture le 31/03/2026  
 Publié le  
 ID : 081-288100019-20260331-2026\_04-AR


<b>D E V I S</b>		<p align="center"><b>THEMELIA mandataire du SDIS du Tarn</b>                  Maison de l'économie                  81000 ALBI</p>
<p>Référence : 26-00250                  Date : 13/03/26</p>	<p>Votre contact : Stéphane ALBAREDE                  Objet du devis</p>	
<p>TS Plus et moins value SDIS Castres</p>		

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
<u>1</u>	<u>Plus et moins values</u>				
<u>1.1</u>	<u>Modification éclairage vestiaires homme et femme</u>				
1.1.1	Luminaire type 1 -Variante Disano	U	-18,00	58,63	-1 055,34
1.1.2	Dalle LED 600x600 de marque Disano modèle Rodi	U	20,00	48,60	972,00
	Sous-total Modification éclairage vestiaires homme et femme				<b>-83,34</b>
<u>1.2</u>	<u>Travaux supplémentaires</u>				
<u>1.2.1</u>	<u>Ajout prise 3P+N+T 380V dans l'atelier</u>				
1.2.1.1	PC III+N+T 16A	U	7,00	119,25	834,75
1.2.1.2	Câblage PC III+N+T 16A	En s	7,00	79,20	554,40
1.2.1.3	Protection armoire	U	7,00	323,00	2 261,00
	Sous-total Ajout prise 3P+N+T 380V dans l'atelier				<b>3 650,15</b>
<u>1.2.2</u>	<u>Ajout poste de travail dans le bureau secrétariat R+1</u>				
1.2.2.1	PC 2P+T 10/16A	U	3,00	24,75	74,25
1.2.2.2	PC 2P+T 10/16A rouge pour réseau ondulé	U	1,00	27,45	27,45
1.2.2.3	Câblage PC	En s	4,00	70,80	283,20
1.2.2.4	Prise RJ 45 6A	U	2,00	29,48	58,96



N°	Désignation	Un	Quant		
1.2.2.5	Câblage catégorie 6A	En s	2,00		
	Sous-total Ajout poste de travail dans le bureau secrétariat R+1				<b>699,46</b>
<b>1.2.3</b>	<b>Ajout gaine pour câble antenne</b>				
1.2.3.1	Gaine TPC diam 110 du local VDI au Standard au RDC à la demande Mr Tayac Amanc	U	1,00	99,00	99,00
	Sous-total Ajout gaine pour câble antenne				<b>99,00</b>
<b>1.2.4</b>	<b>Modification foyer et cuisine</b>				
1.2.4.1	PC 2P+T 10/16A	U	7,00	24,75	173,25
1.2.4.2	Câblage PC	En s	7,00	70,80	495,60
	Sous-total Modification foyer et cuisine				<b>668,85</b>
<b>1.2.5</b>	<b>Contrôle d'accès portail PL et VL</b>				
1.2.5.1	Module GPI 485 MB	U	2,00	309,00	618,00
1.2.5.2	Lecteur exterieur SmartCLX3-PRC Standard	U	2,00	673,00	1 346,00
1.2.5.3	Pose et raccordement	En s	1,00	2 440,00	2 440,00
1.2.5.4	Câblage	En s	1,00	1 266,00	1 266,00
	Sous-total Contrôle d'accès portail PL et VL				<b>5 670,00</b>
	Sous-total Travaux supplémentaires				<b>10 787,46</b>
<b>1.3</b>	<b>Dépose Avancement Chantier</b>				
1.3.1	Dépose Luminaire	En s	1,00	400,00	400,00
1.3.2	Remplacement Etanche Led par Gamelle	U	6,00	60,75	364,50
1.3.3	Pose Suspension Gamelle	U	6,00	51,75	310,50
	Sous-total Dépose Avancement Chantier				<b>1 075,00</b>

CASTRES, le 31/03/2026  
 Envoyé en préfecture le 31/03/2026  
 Reçu en préfecture le 31/03/2026  
 Publié le  
 ID : 081-288100019-20260331-2026\_04-AR



N°	Désignation	Un	Quantité		
	Sous-total Plus et moins values				

<b>Total H.T.</b>	<b>11 779,12</b>
<b>Total T.V.A. 20,00 %</b>	<b>2 355,82</b>
<b>Total T.T.C.</b>	<b>14 134,94</b>
<b>Net à payer (Euro)</b>	<b>14 134,94</b>

Conditions de règlement : 30% à la signature du devis. 30% au début des travaux. Solde à réception de facture. Si les travaux perdurent dans le temps, des acomptes ponctuels seront demandés. Prix valables pour la prestation complète. Merci pour votre compréhension.

**Devis valable 1 mois (hors marché public)**  
**Attestation de capacité à la manipulation des fluides frigorigènes : 5042805**

AXA CASTRES - Agence Gorsse / Remirenzi  
 N° de contrat : 10763897704

Caisse d'épargne  
 FR76 1313 5000 8008 0097 1720 442  
 CEPAFRPP313

CIC Sud Ouest  
 FR76 1005 7190 4900 0203 8100 147  
 CMCIFRPP

A : ..... le : / /

Devis N° 26-00250

Mode de Règlement :

**Bon pour Accord.**

Signature Entreprise

Signature Client :

N°	Récapitulatif	Quantité	Prix U.	Montant H.T.
1	Plus et moins values	1,00	11 779,12	11 779,12
1.1	Modification éclairage vestiaires homme et femme	1,00	-83,34	-83,34
1.2	Travaux supplémentaires	1,00	10 787,46	10 787,46
1.2.1	Ajout prise 3P+N+T 380V dans l'atelier	1,00	3 650,15	3 650,15
1.2.2	Ajout poste de travail dans le bureau secrétariat R+1	1,00	699,46	699,46
1.2.3	Ajout gaine pour câble antenne	1,00	99,00	99,00
1.2.4	Modification foyer et cuisine	1,00	668,85	668,85
1.2.5	Contrôle d'accès portail PL et VL	1,00	5 670,00	5 670,00
1.3	Dépose Avancement Chantier	1,00	1 075,00	1 075,00